Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Le site internet Télépoint évolue



Le site internet Télépoint, permettant de consulter son solde de points sur le permis de conduire se pare d'une nouvelle fonctionnalité.

Désormais, il permet également d'obtenir le relevé d'informations restreint (RIR) qui atteste la validité et l'étendue des droits à conduire. Il précise les catégories de véhicule que vous pouvez conduire et indique si votre permis est valide. Le relevé d'informations restreint peut être nécessaire pour des motifs professionnels ou pour justifier des droits à conduire comme par exemple un échange de permis dans un pays étranger.

Le site internet Télépoint est accessible soit avec France Connect (dispositif qui permet d'accéder au site par l'intermédiaire d'un site déjà existant avec vos données personnelles), soit avec le code confidentiel Télépoint (qui peut être récupéré par sms) et le numéro du permis de conduire (NEPH : Numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé).

L.M

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

L’attestation de vaccination désormais accessible depuis l’application ‘Tous anti-Covid’



Voici une nouveauté qui marque un premier pas vers le ‘pass sanitaire‘ ou ‘certificat vert numérique’ européen, effectif dès le 9 juin sur le territoire. Depuis le 3 mai 2021, toute personne vaccinée contre la Covid-19 peut demander au professionnel de santé de lui remettre une attestation de vaccination certifiée au format papier, au moment où elle se fait administrer le vaccin. Cette attestation comporte un ‘QR code’ qui permet d’enregistrer sa vaccination dans le carnet de ‘Tous anti-Covid’.

Que comporte cette attestation ?

L’attestation de vaccination contient les données suivantes : identification de la personne vaccinée, nom du vaccin pour la dernière injection, date de la dernière injection et statut vaccinal. Elle comporte également deux cachets électroniques : le ‘datamatrix’, une sorte de ‘QR code’ authentifiant le document par l’administration française ainsi que le ‘QR code’ que l’on peut scanner avec son téléphone portable pour enregistrer l’attestation dans le carnet de l’application mobile. D’ici fin mai, un accès direct à un téléservice de l’Assurance maladie permettra de récupérer les certificats de vaccination délivrés avant le 3 mai 2021. Un message signalant la disponibilité de ce nouveau service sera envoyé à tous les détenteurs d’un compte ameli.

Comment importer son attestation ?

Pour stocker son attestation de vaccination dans l’application, il suffit de scanner le ‘QR code’ situé à droite de l’attestation papier remise par le professionnel de santé lors de la vaccination. Pour bénéficier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

d'une aide, une rubrique question-réponse est disponible via la rubrique 'à propos – nous contacter '. Un centre d'assistance téléphonique est joignable au 0 800 08 71 48 (tous les jours, de 9h à 20h).

Quelle utilité ?

Cette attestation est appelée à évoluer pour s'adapter aux normes européennes, afin de faciliter dans un premier temps la circulation des citoyens européens sur le territoire de l'Union, puis la circulation internationale. Elle constitue une première étape vers le 'pass sanitaire' ou passeport vert voté le 28 avril 2021 par le Parlement européen, à la suite de la proposition de la commission européenne. Cette outil couvrira trois types de certificats : le certificat de test négatif, le certificat de rétablissement de la Covid-19 et le certificat de vaccination contre la Covid-19.

Service national universel 2021 : plus que quelques jours pour s'inscrire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Le Service national universel (SNU) a été lancé en 2019 dans 12 départements dont le Vaucluse. Celui-ci s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, et qui n'ont aucun autre engagement pendant la période du séjour de cohésion.

Ce dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons et à promouvoir une culture de l'engagement. Depuis la première année de lancement, ce sont plus de 300 jeunes vauclusiens qui ont participé au SNU. A ce jour, 53 structures d'accueil ont proposé 80 missions d'intérêt général et 223 places.

Trois phases clés

Le service comprend trois étapes :

La première phase correspond à un séjour de cohésion pour une durée de deux semaines, du 21 juin au 2 juillet 2021, dans un département de la Région Sud, autre que celui de Vaucluse. Il constitue un moment de vie collective autour d'activités dont les thématiques sont diverses : sport, culture, santé, défense et mémoire, éducation, sécurité, culture, etc. Cette quinzaine de cohésion offrira aux jeunes l'occasion « d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et d'affirmer ainsi sa place dans la société. » En fonction du contexte sanitaire, les protocoles sanitaires en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs seront appliqués dans les centres SNU.

La deuxième phase porte sur la Mission d'intérêt général (MIG), qui se traduit par la réalisation d'une mission bénévole d'une durée de 84 heures au sein du département d'origine : créer une junior association, aider aux Restos du Cœur, participer à la création d'un festival, faire une préparation militaire, créer un atelier de sport adapté.

La troisième phase correspond à l'engagement volontaire qui offre la possibilité pour chaque jeune de poursuivre, s'il le souhaite, un engagement volontaire d'au moins 3 mois en rejoignant les formes d'engagement existantes comme le service civique ou les réserves (réserves citoyennes, réserve civique,…).

Les bonus

Le SNU propose également des avantages et des bonus, avec la gratuité du premier passage du code de la route, la participation à la Journée défense et citoyenneté incluse dans le séjour, ou encore des points supplémentaires sur parcoursup.

Les jeunes français de 15 à 17 ans peuvent s'inscrire en ligne sur le site www.snu.gouv.fr

L.M.

Vaucluse : la députée Souad Zitouni interpelle le ministre de l'Economie sur la réouverture des instituts de beauté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Le doute planait depuis plusieurs jours, mais les représentants des instituts de beauté n'ont pas obtenu ce qu'ils espéraient : un traitement égal à celui des coiffeurs, qui peuvent continuer de recevoir des clients en dépit des nouvelles restrictions.

Après avoir expliqué dans un premier temps que seuls les commerces dits essentiels pourraient rester ouverts, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a rapidement précisé que les coiffeurs pourraient bel et bien continuer de recevoir du public. Une annonce qui a provoqué l'incompréhension totale au sein de la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté du Vaucluse (Cnaib), qui a très vite réclamé un traitement identique, alors même que les instituts partagent le code de nomenclature commerciale dit 'Naf' (Nomenclature d'activités française).

Députée de la 1ère circonscription du Vaucluse, Souad Zitouni a été interpellée par la confédération du Vaucluse et a tenu à adresser un courrier à Monsieur Le Maire, Ministre de l'Economie. « Nos instituts de beauté ne demandent qu'à reprendre le travail, notamment en cette période de printemps qui marque le début de la forte saison pour ce secteur. Alors que la clientèle est là et que la demande de rendez-vous explose, ces professionnels sont dans l'incapacité de travailler. Il est indispensable que ces professionnels puissent continuer leur travail en cette période de confinement. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Des discussions se sont poursuivies ces derniers jours avec les services de Bercy et le ministre délégué en charge des petites et moyennes entreprises Alain Griset. Des discussions vaines puisque la situation demeure inchangée. Stéphanie Rodriguez, présidente de la Cnaib du Vaucluse ne cache pas son désarroi. « Lorsque nous avons appris que les salons de coiffure pouvaient ouvrir leur porte, notre syndicat national a naturellement pensé que les instituts de beauté étaient également concernés. C'est l'incompréhension, l'injustice et l'incohérence totale. D'autant plus que nous appliquons toutes les mesures sanitaires. Les clients sont reçus individuellement, nous n'avons jamais eu de cluster, et toutes les mesures d'hygiène et de distanciation sont appliquées. »

Une situation d'autant plus frustrante que le carnet de commande est généreusement rempli et la clientèle au rendez-vous. « Les clients ont plus de temps libre en cette période, ils souhaitent prendre soin d'eux et de leur bien-être mental dans une période soumise a beaucoup d'anxiété. On nous a tout simplement coupé l'herbe sous le pied », explique Stéphanie, également gérante de L'Instant Boudoir au Pontet. La profession affiche une profonde incompréhension, notamment portée par Cécile Michel, présidente du Mouvement des esthéticiennes de France (MEF), rapidement devenue porte-parole. Sa tribune publiée sur son compte Facebook souligne une incompréhension totale en France ou « le marché représente 288 465 entreprises, plus de 540 000 emplois, plus de 37 milliards d'euros de chiffre d'affaires. »

Rappelons que l'artisanat en région Paca représentait 350 000 actifs au 1er janvier 2020, 34% des activités portait sur les services. Dans le Vaucluse, les entreprises artisanales représentaient 39% des entreprises employeuses et le département comptait 18 015 salariés en 2019. *Source : Chambre des métiers et de l'artisanat Paca.*

Emploi des jeunes : 14 000 offres à pourvoir en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La plateforme 1jeune1solution.gouv.fr, lancée en novembre 2020 par le Gouvernement et déployée par Wizbii, propose environ 14 000 offres d'emploi, stages et alternances en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La plateforme s'adresse à tous les jeunes, de 16 à 30 ans, quel que soit leur niveau de diplôme ou de qualification, et propose des solutions d'emploi, de formation et d'accompagnement. Les employeurs peuvent également y déposer des offres d'emploi et consulter les mesures leur permettant de recruter plus facilement.

60 000 jeunes ont utilisé la plateforme en Paca

60% des offres concernent des CDI, le reste se répartissant entre CDD, missions d'intérim, emplois saisonniers et contrats d'alternance. Depuis peu, la plateforme propose également des stages : plus de 500 offres sont disponibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toujours dans la région, lors de ces cinq derniers mois, 60 000 jeunes ont utilisé la plateforme. Parmi les secteurs qui recrutent le plus : le commerce, la santé et les services à la personne, le bâtiment, le transport et la logistique, ou encore l'installation et la maintenance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

La plateforme propose également des événements pour accompagner les jeunes dans leur avenir professionnel : ateliers de découverte de métiers, formations, portes ouvertes, etc. Plus de 200 événements sont actuellement recensés dans toute la région en avril et mai. Au niveau national, plus de 220 000 intentions d'embauche ont été formulées par les employeurs et 3 700 entreprises engagées ont rejoint la mobilisation.

Wizbii mise sur la jeunesse

Créée en 2010 par Benjamin Ducousso, Romain Gentil et Emeric Wasson, Wizbii se place du côté des étudiants et des jeunes actifs de tous horizons. Avec 6 millions de membres, la plateforme accompagne sur tous les aspects de l'entrée dans la vie active : emploi, finance, santé et mobilité. Etape incontournable et quelque fois onéreuse de la vie d'une jeune, Wizbii Drive lance un grand challenge du 6 avril au 6 mai et offre à un de ses membres le financement de 20h de conduite, dans le cadre d'un jeu concours.

Également : le 'plan 10 000 jeunes'

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur s'engage grâce au 'plan 10000 jeunes' à offrir plus de 10 000 stages et contrats d'apprentissage, à des collégiens de troisième, lycéens, apprentis et aux étudiants jusqu'à 26 ans, sur l'année scolaire 2021-2022. Les opportunités portent sur les métiers du ministère de l'Intérieur : sécurité (services de police, casernes de gendarmerie, unités de sécurité civile), finance, gestion, restauration, mécanique, logistique. *Pour connaitre les modalités et les offres dans le Vaucluse : plan10000@vaucluse.gouv.fr*